



Synthèse de la consultation en ligne

9 au 24 juin 2009





le Grenelle de la Mer

SOMMAIRE

1 - INTRODUCTION

2 – SYNTHÈSE DES CINQ FORUM

Débat 1 « [La délicate rencontre entre la terre et la mer](#) »

- Participation et nature des contributions
- Appréciation des orientations
- Top 5 des contributions des internautes
- Principaux sujets de discussion du forum :
 - 1 - *Veiller à l'application de la loi littoral*
 - 2 - *Prévenir et lutter contre la pollution*
 - 3 - *Favoriser des transports maritimes propres*

Débat 2 « [Une mer fragile et promesse d'avenir](#) »

- Participation et nature des contributions
- Appréciation des orientations
- Top 5 des contributions des internautes
- Principaux sujets de discussion du forum :
 - 1- *Encadrer la pêche et préserver les ressources halieutiques*
 - 2- *Encourager la recherche et l'innovation marines et maritimes*
 - 3- *Développement des énergies marines renouvelables*

Débat 3 « Partager la passion de la mer »

- Participation et nature des contributions
- Appréciation des orientations
- Top 5 des contributions des internautes
- Principaux sujets de discussion du forum :
 - 1 - *Sensibiliser le grand public aux enjeux de la mer par l'éducation et la formation*
 - 2 - *Préserver et valoriser le patrimoine maritime*
 - 3 - *Promouvoir le tourisme et les activités récréatives vertes*

Débat 4 « Inventer de nouvelles régulations »

- Participation et nature des contributions
- Appréciation des orientations
- Top 5 des contributions des internautes
- Principaux sujets de discussion du forum :
 - 1 - *Etablir un cadre juridique adapté à la surveillance maritime*
 - 2 - *Renforcer l'action de l'Etat dans la gouvernance internationale et européenne*
 - 3 - *Informers le grand public*

Débat 5 « La mer et moi »

- Participation et nature des contributions
- Appréciation des orientations
- Top 5 des contributions des internautes
- Principaux sujets de discussion du forum :
 - 1- *Pour un Grenelle de la Mer permanent*
 - 2- *Inclure des citoyens aux groupes de travail*
 - 3- *Inciter les médias à relayer les informations relatives à la mer, au littoral et à l'Outre-mer*

3 - AUDIENCE ET PARTICIPATION

1-Introduction

À l'issue de la première phase du Grenelle de la Mer (avril – mai 2009), **quatre groupes de travail thématiques**, composés de représentants de l'État, d'élus, de partenaires sociaux et de membres d'associations, ont remis leur rapport visant à définir des propositions d'engagements **en faveur de la mer, du littoral et de l'Outre-mer, dans une perspective de développement durable**.

La deuxième phase du Grenelle de la Mer (juin 2009), la consultation publique, a consisté à recueillir l'opinion des citoyens sur ces rapports. La consultation en ligne, accessible sur www.consultation.legrenelle-mer.fr, s'est déroulée du **9 au 24 juin 2009**. Elle a invité les Français à s'exprimer sur les propositions d'action élaborées par les groupes de travail, en les **évaluant**, en les **commentant** et/ou en **ajoutant des contributions individuelles**.

L'ensemble de ces réactions, enregistrées sur la plate-forme de consultation (et toujours disponibles en ligne), vient nourrir la réflexion et le débat engagés pour définir **une politique maritime intégrée pour la France et l'Outre-mer** lors de la troisième phase du Grenelle de la Mer (la table ronde finale) qui se tient le 10 juillet 2009.

Au cours de ces 14 jours de consultation, le site a reçu **26 097 visiteurs** et recueilli un total de **22 426 participations (590 contributions individuelles, 2 137 réponses, 19 699 votes)**. Ainsi, plus de **85 %** des internautes ayant visité le site ont participé à la consultation en évaluant les orientations des groupes de travail, en déposant une contribution individuelle, en votant et/ou en commentant les propositions des internautes. Ce **très fort taux d'action des internautes** illustre la réussite de la plate-forme et l'**aisance** avec laquelle les visiteurs ont réagi aux propositions des groupes de travail.

Dès le lancement de la consultation, le site a accueilli, en moyenne, 1 200 visites par jour. **La participation n'a cessé de croître sur toute la période** et a connu un record d'audience le 20 juin, enregistrant plus de 3 330 visites. Le trafic des derniers jours de la consultation est demeuré élevé (entre 1 690 et 3 200 visites par jour). En termes de « profil visiteur », **une forte hétérogénéité des participants** a été observée : des ingénieurs, des retraités, des pêcheurs, des fonctionnaires, des chercheurs, des étudiants, des responsables d'associations de loisirs ou de protection de l'environnement, des membres d'ONG, etc.

La plate-forme participative a consisté en **quatre forum thématiques**, correspondant aux **quatre groupes de travail** et un **forum libre** :

- « La délicate rencontre entre Terre et Mer »
- « Une mer fragile et promesse d'avenir »
- « Partager la passion de la mer »
- « Inventer de nouvelles régulations »
- « La Mer et moi »

Les échanges entre les participants ont été, de façon générale, **constructifs, les contributions ayant été le plus généralement riches et argumentées**. La qualité de ces

discussions témoigne d'une bonne compréhension générale des enjeux par les internautes. Dans chacun des quatre forum thématiques, **l'ONG Greenpeace France a déposé une contribution arrivant systématiquement en tête des votes** des internautes.

L'Outre-mer a occupé une place particulière dans ce débat, se plaçant au cœur de nombreux échanges entre participants, notamment pour appeler à une meilleure protection de la biodiversité de ces territoires (zones sensibles signalées : les mangroves, les atolls, les lagons ou encore les frayères).

2 - Synthèse des cinq forum de discussion

Débat 1 - La délicate rencontre entre terre et mer

Participation et nature des contributions

(191 contributions individuelles, 726 réponses, 5 963 votes, 43 abonnés)

Le forum 1 a été le plus populaire en termes de participation : il a recueilli le plus grand nombre de contributions (917 dont contributions individuelles et réponses). La participation au forum a été particulièrement abondante le deuxième jour de la consultation avec 38 contributions postées dès le 10 juin. La participation est restée constante entre le 11 et le 19 juin avec, en moyenne, une dizaine de messages par jour, puis a crû jusqu'à sa clôture atteignant un pic record de 23 contributions individuelles le 24 juin.

Dès le lancement de la consultation, **les questions liées à l'aménagement du littoral dans le respect de l'environnement (interface terre-mer) se sont placées en tête des débats**. 50 % des contributions postées dans le forum ont traité de ce sujet. La thématique « lutte contre la pollution » arrive en deuxième position, suscitant 24 % des messages. Le troisième thème le plus débattu a été celui des transports maritimes, représentant 12 % des échanges. Enfin, les sujets tels que la pêche et la gestion des ressources halieutiques (7 % de la participation), l'Outre-mer (4 %) ou encore les ressources énergétiques (3 %) ont également suscité un intérêt chez les participants.

Le grand nombre de contributions posté dans ce forum met en exergue **la facilité avec laquelle les internautes se sont appropriés le sujet**. Dans l'ensemble, les participants ont bien compris les enjeux environnementaux de l'interface terre-mer. **Ce forum s'est avéré particulièrement constructif**, dans la mesure où les internautes ont mêlé expériences personnelles et propositions concrètes pour un meilleur aménagement du littoral. Les mesures formulées par le groupe de travail ont été saluées par les internautes et les symboles « phares et balises » particulièrement appréciés.

Appréciation des orientations du rapport du groupe de travail 1

Les orientations émanant du groupe de travail n°1 ont été soumises à l'évaluation des participants qui étaient invités à attribuer une note (comprise entre 1 et 5, 5 étant la note la plus élevée) pour classer les axes stratégiques.

- Développer dans l'espace terre-mer des activités économiques génératrices d'emplois et respectueuses de l'environnement (155 points, 44 commentaires): les internautes sont unanimement d'accord avec les propositions du groupe de travail attachées à cet axe stratégique. Ils souhaiteraient notamment que la création d'emplois durables devienne une priorité nationale.

- Redéfinir le périmètre de l'espace terre-mer (s'étendant du haut bassin hydrographique à la haute-mer) et adopter une gestion intégrée de cet espace (150 points, 21 commentaires) : les internautes déplorent la diversité des structures administratives de gestion de ces espaces, situation qu'ils jugent complexe et inefficace. Tous semblent donc approuver l'adoption d'une approche intégrant tous les acteurs concernés. Plusieurs utilisateurs ont souligné l'importance d'impliquer les citoyens dans la gouvernance de cet espace.

- Imaginer un aménagement durable du littoral prenant en compte ses différents potentiels (143 points, 36 commentaires): cette orientation a été très bien accueillie par les internautes. Certains utilisateurs estiment qu'au lieu de se concentrer sur l'aménagement de nouvelles installations en bord de mer, il faudrait tenter de restaurer et/ou de convertir celles déjà présentes sur les zones littorales.

- Mettre en cohérence les politiques de lutte contre la pollution et la prévention des risques technologiques et naturels pour préserver les écosystèmes (136 points, 26 commentaires): une coordination entre tous les organismes environnementaux et maritimes est jugée primordiale. Une part importante des participants déplorent la dégradation des récifs et des barrières coralliennes et estiment qu'aucun effort significatif n'a été mené par les pouvoirs publics, jusqu'à présent, pour assurer leur préservation.

- Renforcer la connaissance et la surveillance des écosystèmes du littoral et de la mer (132 points, 17 commentaires): le plan d'action préconisé par cette orientation suscite l'approbation générale des participants, notamment la bancarisation des données scientifiques. L'objectif de la multiplication de nouvelles études et de nouveaux projets est vivement encouragé. Les conclusions des études scientifiques devraient systématiquement être communiquées au grand public, dans un langage simple.

Top 5 des contributions des internautes les mieux votées

1 943 votes - Proposition Greenpeace France

Pour les aires marines protégées et les réserves marines, nous demandons :

- que l'engagement de 10 % des eaux françaises (ZEE) en aires marines protégées (AMP) soit tenu en 2012 ;

- que cet engagement soit étendu à 20 % en 2020 ;

- que la moitié de ces superficies d'AMP soit placée sous le statut de réserves marines (statut qui exclut toute extraction pêche incluse, et tout dépôt d'origine humaine) ;

- la création de 2 réserves marines, une transfrontalière sur la côte Vermeille et une sur les canyons et failles du golfe du Lion.

Pour les études d'impact, nous demandons :

- des études d'impact indépendantes, c'est-à-dire non pilotées par le maître d'œuvre du projet d'implantation (extension portuaire, clapage de boues de dragage, extraction de granulats...);

- la possibilité de recourir à des contre-expertises réalisées par des tierces parties externes au projet.

Pour la gestion des ressources halieutiques, nous demandons :

- que les avis scientifiques soient prépondérants et non plus consultatifs comme c'est actuellement le cas dans la gestion des ressources halieutiques.

68 votes - Interdiction de construire sur les bords de mer

Cap Ferret en Gironde, Étretat en Normandie, La Baule en Loire-Atlantique, Lorient en Bretagne, Noirmoutier et Soulac en Charente/Vendée, La Benne Océan Pyrénées atlantiques/Landes... Certaines zones dans nos DOM-TOM sont concernées par l'érosion dues aux mécanismes des marées, l'urbanisation à outrance, la bétonisation des plages de nos littoraux, les changements climatiques, etc. Mais que préconiser pour endiguer les phénomènes d'érosion naturelle et celles dues aux activités dites humaines (constructions, extensions...)?

66 votes - 95 % ou plus des rivières mortes à Tahiti

Puisqu'il semble enfin admis que les éléments soient liés, il est urgent de préserver les bassins versants, les rivières et le littoral. Le pompage excessif, les barrages, les pesticides, et le déversement de terre végétale dans les lits, les constructions sur les zones de crues, le caillassage ou bétonnage des berges sont des actions volontaires, légales, agréées par les autorités qui savent parfaitement ce qu'il en est. La zone littorale doit être protégée, et libre d'accès. Les « mangroves » et herbiers restaurés, ce qui favorisera, le tourisme, la pêche et toutes les activités liées. Restaurer le littoral, et en libérer l'accès aux visiteurs et aux habitants de ce pays c'est aussi enrayer la criminalité et les addictions.

60 votes - Bonus ou malus pour voile ou moteur

Les places dans les ports sont insuffisantes, de plus le tarif des places dans les ports n'est basé que sur la taille des bateaux que ce soit pour les places annuelles ou surtout pour les escales. Il n'y a aucune cohérence dans les tarifs d'un port à l'autre, et aucun avantage à naviguer en voilier ou à moteur. Il faudrait privilégier la voile au moteur en incitant les ports à revoir leurs tarifs en fonction du type de bateau. Un bateau qui pollue paiera plus cher qu'un bateau qui ne pollue pas. Pour exemple dans le Var à Bandol ou au Lavandou, un voilier de 12 mètres paiera pour une nuit 48 euros alors qu'un moteur de 8 ou 9 mètres avec 300cv sous le capot ne paiera que 25 euros . Un voilier en navigation normale fait 1 plein par saison alors qu'un moteur fait un plein pour 2/3 sorties en mer.

60 votes - Loi littoral

Surveiller les propositions et idées de constructions de certaines municipalités et promoteurs immobiliers qui verraient bien construire des complexes hôteliers, des logements à des endroits où il sont presque au niveau des plus hautes eaux (Méditerranée) voire des zones inondables par gros temps, et ce sans tenir compte de l'impact polluant et du danger d'une éventuelle montée des eaux à moyen terme ce que prévoient certains spécialistes en climatologie.

Principaux sujets de discussion du forum

1 - Veiller à l'application de la loi littoral

Ce thème a été le plus discuté par les utilisateurs, comme précisé ci-dessus (54 % des échanges). Estimant dommage que la dimension marine soit souvent absente des politiques territoriales du littoral, les internautes approuvent les mesures du groupe de travail visant à adopter une approche intégrée et concertée des divers secteurs d'activité du littoral. Bien souvent inquiets d'une forte urbanisation et « bétonisation » des plages, de nombreuses

contributions évoquent un **durcissement de la loi littoral** et un meilleur contrôle de son application dans le but de protéger la biodiversité du milieu marin.

Les demandes de permis de construire des propriétaires devraient clairement être affichées en mairies et communiquées au plus grand nombre, selon les internautes. Conscients que le littoral continuera d'accueillir de nouveaux projets d'urbanisme, des internautes proposent que les biomatériaux soient systématiquement utilisés dans les nouvelles constructions.

Dans le secteur du **tourisme**, les internautes dénoncent la localisation des campings, mobil-homes et complexes hôteliers, trop proches du bord de mer qui « défigurent le paysage côtier ». Ils exigent qu'on veille à **faire respecter la bande des 300 mètres**. Par ailleurs, l'existence des **plages privées** d'hôtels est vivement contestée. Une demi-douzaine de messages condamnent ainsi leur existence et exigent leur interdiction. Ces intervenants ont le sentiment que ces espaces naturels n'ont pas de légitimité à être privatisés. **Les participants déplorent d'ailleurs le manque de coopération intercommunale** dans les décisions d'urbanisme. Ils soulignent que les instances gouvernementales (ministère du développement durable et ses services déconcentrés) et locales devraient davantage se concerter lors de la délivrance des autorisations de construire, afin de garantir une politique d'aménagement du littoral durable. Selon les intervenants, **les projets d'aménagement du littoral doivent respecter le milieu** et prendre en considération les éventuels risques d'érosion, d'inondations, d'ensablement et ou de tsunamis.

Les participants ont le sentiment que les **départements et territoires d'outre-mer** ne bénéficient pas des mêmes moyens que la métropole et leurs contributions mettent l'accent sur le besoin d'adopter une politique de soutien à ces régions bordées d'océans. Il est jugé primordial **d'investir davantage de moyens dans la protection des lagons, des atolls, des mangroves et des barrières coralliennes**, « petit à petit détruits par des projets d'urbanisme et d'infrastructures ».

Parmi les idées concrètes déposées dans le forum 1, un internaute suggère d'instaurer une taxe verte pour les propriétaires de complexes touristiques en bord de mer qui servirait à financer des projets à vocation écologique tournés vers la mer et le littoral.

2 - Prévenir et lutter contre la pollution

Les internautes saluent les mesures préventives et répressives contenues dans le rapport du groupe de travail n° 1, visant à éradiquer les risques de pollution tellurique et marine.

La question de la **gestion des déchets** est apparue à plusieurs reprises. Les internautes **dénoncent la situation des déchetteries et décharges à ciel ouvert** existant aux Antilles (exemple de Baillif et de Sainte-Rose en Guadeloupe). Des messages dénoncent ces pratiques, qualifiées de « catastrophes écologiques » et leurs auteurs exigent la fermeture « immédiate » de ces décharges.

Pour prévenir les risques de pollution, les participants ont formulé les propositions suivantes :

- fermer les incinérateurs qui rejettent de la dioxine ;
- taxer chaque déversement dans les cours d'eau en fonction de l'impact de la pollution engendrée ;
- recycler systématiquement les eaux usées afin de réduire les pollutions d'origine tellurique ;

- contraindre les collectivités locales à mettre aux normes les stations d'épuration et installer des stations d'épuration biologiques ;
- mettre en place des centres de tris modernes ;
- étudier la faisabilité de développer des dispositifs de récupération d'eau de pluie.

3 - Favoriser des transports maritimes propres

Dans l'ensemble, **les mesures du groupe de travail ont été appréciées** par les participants qui souhaiteraient **promouvoir des navires propres, plus économes en énergie** « pour mettre fin aux gros navires de commerces et paquebots de croisière pollués ». Des contributions encouragent l'utilisation de bateaux à voile au lieu de bateaux à moteurs.

Dans les ports, la question des tarifs d'emplacement a été soulignée et les bateaux dits pollués sont pointés du doigt : les internautes réclament une révision des tarifs (à la baisse pour les plaisanciers utilisant des produits d'entretien respectant l'environnement). Certains ne voient pas l'intérêt d'implanter de nouveaux ports de plaisance, mais plutôt de **convertir les ports existants en « ports propres »**.

Pour cela, plusieurs mesures sont proposées :

- imposer le tri sélectif dans chaque port ;
- afficher des informations destinées aux plaisanciers pour les informer des risques ;
- imposer un traitement des eaux usées et la collecte de celles-ci dans tous les ports et un contrôle des eaux de lavage ;
- imposer la vidange des caisses à eaux polluées aux escales ;
- inciter les plaisanciers et les professionnels à utiliser des produits non nuisibles pour l'environnement tels que des « antifouling » verts ;
- développer des parkings et des autoroutes de la mer qui permettront de préserver le littoral et les écosystèmes marins.

Sélection de Verbatim

« Il faudrait absolument que les permis de construire sur le littoral obtiennent l'approbation d'un service ad hoc du ministère de l'environnement. », **par Armen**.

« J'entends que ces débats à l'échelle de notre territoire et de l'outre mer, de l'Europe, évoquent la synchronisation de toutes les interfaces possibles pour sauver nos ressources maritimes et protéger la bio diversité. » **par Capri**

« La gestion intégrée des zones côtières passe en premier par des instances de décisions communes rassemblant tous les acteurs. Pourquoi ne pas créer un ministère qui réunirait les compétences d'aménagement du territoire en mer et sur terre ? » **par ValenGIZC**

« Je souhaite que la France, renforce sa présence maritime, policière et douanière en Polynésie française, que les autorités polynésiennes françaises et polynésiennes anglaises, proches géographiquement unissent leurs forces et moyens pour une meilleures coopérations scientifiques et policières, notamment en mer. » **par Nikaomen**

« Afin de démocratiser les produits écologiques ou liés à la sécurité en mer, il faut détaxer leur importations lorsque ceux-ci proviennent de la CEE afin de pouvoir rivaliser sur le prix avec les produits ayant une incidence sur l'écologie. » **par Ocean17**

« Mise en place du tri sélectif sur les plages : installation de poubelles pour le recyclage (bouteilles plastiques, alu, papier, carton, journaux) sur les plages cet été, à généraliser pour les campings en bord de mer », **par Benji**

« La notion d'emplois durable associée à des activités primaires et donc pérenne est prioritaire : la pêche sera durable ou disparaîtra. La création d'un corps renforcé de gardes pêches coordonné au niveau européen semble être une priorité. L'écotourisme peut être un complément financier pertinent. » **par Alban**

« Les activités économiques sont obligatoirement multiples : nourrir la planète, fournir de l'énergie, transporter, et aussi procurer des loisirs. Toutes ces activités doivent être listées et encadrées, dans le sens positif du terme pour cohabiter. Une seule vision ne peut être retenue. » **par Hortensia**

« Développer l'étiquetage sur les produits qui mentionne l'impact environnemental des produits fabriqués. Et donc tenir obligatoirement compte (grâce aux lois) des rejets dans les bassins versants, les cours d'eaux. », **par Ludo**

Débat 2 - Une mer fragile et promesse d'avenir

Participation et nature des contributions

(151 contributions individuelles, 511 réponses, 5 834 votes, 26 abonnés)

La participation à ce forum a été particulièrement élevée les deux premiers jours de la consultation (20 contributions individuelles). Durant les dix jours suivants, le nombre de contributions individuelles postées a été assez irrégulier avant de croître, pour atteindre 18 contributions le dernier jour.

Ce forum est arrivé en deuxième position en termes de nombre de contributions postées (662 contributions au total). Les questions relatives à la pêche et aux ressources halieutiques ont fortement mobilisé les internautes, représentant 39 % des contributions. Les participants se sont également exprimés sur des sujets tels que les énergies renouvelables marines (12 % de la participation du forum), le développement durable (11 %), le développement socio-économique (6 %), les transports maritimes (6 %), la gestion intégrée des zones côtières (5 %), les écosystèmes et habitats marins (5 %), l'Outre-mer (5%), le changement climatique (4 %), la recherche et l'innovation ou encore les ressources minérales et biologiques (3 %).

Dans l'ensemble, **la compréhension des enjeux du forum semble bonne**. Les messages comportent souvent des propositions très précises et/ou des solutions apportées par des associations pour améliorer les conditions de la pêche et pour valoriser la recherche et l'innovation sur la mer et les océans. Les mesures proposées par le groupe de travail n° 2 ont été appréciées par les internautes, qui sont en outre venus compléter les axes stratégiques de façon plus systématique que dans les trois autres forums.

Appréciation des orientations du rapport du groupe de travail 2

Les orientations émanant du groupe de travail n° 2 ont été soumises à l'évaluation des participants qui étaient invités à attribuer une note (comprise entre 1 et 5, 5 étant la note la plus élevée) pour classer les axes stratégiques.

- Faire de la connaissance, l'observation et la recherche concernant la mer et le littoral une priorité nationale (213 points, 13 commentaires) : cette ambition a reçu la meilleure note des axes stratégiques du forum. Les internautes ont souhaité que les projets scientifiques soient davantage valorisés et que les crédits alloués à la recherche soient augmentés. De nouveaux pôles de compétitivité à l'image des pôles mer de Bretagne et de Provence-Alpes-Côte d'Azur devraient, selon les internautes, également être créés ailleurs et notamment en Outre-mer.

- Améliorer la gestion des ressources halieutiques et développer les cultures marines (144 points, 22 commentaires) : les participants souhaitent que de nouvelles cultures marines soient développées. Certains participants apprécient la place accordée à l'algoculture dans le rapport du groupe de travail, mais regrettent cependant son absence dans les échanges du forum.

- Concevoir le port du futur et les nouveaux navires qui favoriseront une économie respectueuse de l'environnement (144 points, 8 commentaires) : la proposition visant à développer des ports off-shore a fortement séduit les participants, de même que la construction de navires écologiquement propres.

- Élaborer une véritable stratégie pour les énergies marines renouvelables (122 points, 19 commentaires): tous les commentaires traitant du sujet ont souligné l'importance de développer ces nouvelles énergies. Cependant, des oppositions sont apparues autour du ou des types d'énergie à adopter. De vifs arguments ont été échangés entre les participants sur la question des technologies éoliennes et hydroliennes. Enfin, plusieurs utilisateurs ont déploré le retard de la France dans ce domaine par rapport à ses voisins européens.

Top 5 des contributions des internautes les mieux votées

1 636 votes - Proposition Greenpeace France

Pour les aires marines protégées et les réserves marines, nous demandons :

- Que l'engagement de 10 % des eaux françaises (ZEE) en aires marines protégées (AMP) soit tenu en 2012 ;
- que cet engagement soit étendu à 20 % en 2020 ;
- que la moitié de ces superficies d'AMP soit placée sous le statut de réserves marines (statut qui exclut toute extraction pêche incluse, et tout dépôt d'origine humaine) ;
- la création de 2 réserves marines, une transfrontalière sur la côte Vermeille et une sur les canyons et failles du golfe du Lion.

Nous demandons un moratoire sur la pêche :

- du requin taupe,
- des requins figurant sur la liste rouge de l'UICN,
- du thon rouge,
- utilisant les chaluts de grands fonds.

Pour la gestion des ressources halieutiques, nous demandons que les avis scientifiques soient prépondérants et non plus consultatifs comme c'est actuellement le cas dans la gestion des ressources halieutiques.

Pour les études d'impact, nous demandons :

- des études d'impact indépendantes, c'est-à-dire non pilotées par le maître d'œuvre du projet d'implantation (extension portuaire, clapage de boues de dragage, extraction de granulats,...) ;
- la possibilité de recourir à des contre expertises réalisées par des tierces parties externes au projet.

Pour la commercialisation des produits de la mer, nous demandons :

- que le mot requin figure explicitement sur les étiquettes de tout produit vendu sous les appellations commerciales suivantes : siki, saumonette, aiguillat...(liste non-exhaustive) ;
- un objectif de 20 % de produits de la mer éco-labellisés dans la restauration publique (cantines scolaires, hôpitaux,...) à l'horizon 2012.

372 votes - Contribution FCSM Passion

La fédération chasse sous-marine passion est une association dont la vocation est de défendre l'usage de la pêche sous-marine de loisir et de contribuer à la modernisation des mentalités des pratiquants. Elle se félicite de l'initiative du Grenelle de la mer, et saisit donc cette opportunité d'exprimer son point de vue sur les propositions déjà émises par les groupes de travail, et de participer à son tour à ce débat d'idées.

Pêche éco responsable

La FCSMP a été associée aux travaux d'élaboration de la charte de la pêche de loisir éco-responsable. Cette charte restée sans suite constitue une réelle avancée pour une meilleure gestion des peuplements marins, ainsi que pour l'évolution des pratiques des usagers récréatifs de la mer. Lors de sa construction, l'ensemble des pêcheurs récréatifs, pêcheurs sous-marins compris, ont manifesté leur scepticisme, voire leur hostilité à l'encontre de la mise en place d'un permis payant.

Il est frappant de constater que c'est en l'absence de représentants de ces usagers que cette proposition est de nouveau formalisée, quand l'ensemble des signataires de la charte se trouvaient satisfaits par les dispositions du document final. FCSMP ne veut pas croire que ces évolutions puissent être décidées et mises en œuvre sans une concertation réelle avec les représentants des usagers.

Au-delà, FCSMP s'interroge sur l'efficacité projetée de mesures élaborées sans clarifier les objectifs de gestion. Pourtant, des outils méthodologiques sont à la disposition des autorités, à l'image de l'approche écosystémique des pêches ou, plus localement, des unités de gestion concertées. Cette interrogation concerne au premier chef le projet de permis : un permis pour quoi faire ? Comment ? Et s'il devait être payant, ce questionnement prendrait encore plus de force.

Pour autant, les pêcheurs sous-marins sont coutumiers d'une disposition qui leur est malheureusement spécifique, mais dont les avantages méritent d'être vantés. En effet depuis plusieurs décennies, tout pêcheur sous-marin doit obligatoirement se déclarer auprès des affaires maritimes. Cette déclaration permet de dénombrer les pratiquants, ainsi que de les sensibiliser sur la réglementation applicable en vigueur. Elle relève de plus d'une démarche personnelle et responsable, tout en préservant l'accès libre à la mer auquel FCSMP est particulièrement attachée.

FCSMP est donc très favorable à la généralisation de cette forme de permis (déclaration obligatoire et gratuite) à toutes les pêches récréatives.

Boîte à outils

FCSMP souhaite mettre en garde face aux velléités de légiférer impérativement dans le bel élan du Grenelle. La mise en place de certaines dispositions de gestion de la ressource halieutique doit préférentiellement faire l'objet de concertations locales, notamment dans les différents processus de création des aires marines protégées. En ce sens, la charte élaborée dans le prolongement des travaux du COMOP 12 du Grenelle de l'environnement formule une liste générique d'outils adaptables à la majorité des situations de gestion qui peuvent apparaître sur les différents sites de notre littoral.

Diagnostic, prospective, suivi

L'actuelle prise de conscience des enjeux attachés à la qualité du milieu marin et de ses habitants doit constituer une opportunité de redéploiement d'un savoir-faire scientifique en océanologie renommé dans le monde entier. Trop souvent, les mesures de gestion surviennent sans qu'ait été établi un diagnostic de qualité des peuplements et des pressions qu'ils subissent, ni qu'une analyse prospective des effets attendus des mesures proposées

(parfois imposées) ait été réalisée. Certes, il y a une forme d'urgence à agir quand les autorités ont été défailtantes face à la dégradation progressive des stocks depuis trop longtemps. Mais en l'absence de certitude sur le développement des moyens de contrôle des mesures présentées, l'enjeu principal est bien de donner à comprendre aux usagers les tenants et les aboutissants des efforts qui leur sont demandés. Car, au-delà des clichés trop répandus sur les profiteurs, l'immense majorité des pêcheurs récréatifs sont d'authentiques amoureux de la mer qui gardent le souci de transmettre à leurs descendants la même passion, les mêmes joies, le même émerveillement.

Il convient donc aussi de les associer au suivi de la qualité du milieu marin, et les pêcheurs sous-marins, comme spectateurs directs de ce monde, peuvent en constituer les sentinelles les plus pertinentes. Les pêcheurs professionnels, grands absents du Grenelle ?

Les observateurs avisés auront pu constater l'alliance surprenante des pêcheurs professionnels avec certaines ONG, pour dénoncer les pêcheurs de loisir à l'occasion de ce débat. Chacun peut juger de la portée et de l'efficacité de mesures qui ne touchent que 2 % des prélèvements totaux réalisés sur la ressource. Enfermés dans une situation dramatique entre l'augmentation des coûts de production (hausse du carburant) et la raréfaction de la ressource (quotas), les pêcheurs professionnels semblent échapper à l'injonction de nos sociétés et de la planète pour une gestion intégrée de la mer.

Cette impasse est inacceptable, quand l'actualité halieutique est régulièrement ponctuée par des prélèvements massifs et irresponsables sur des frayères inaccessibles, et de toutes façons respectées, par les pêcheurs de loisir. Elle traduit non seulement l'irresponsabilité des professionnels concernés (et nous nous garderons bien de généraliser, comme nous souhaitons que cela soit le cas pour tous les pêcheurs), mais également celle des autorités, dont les moyens et l'inaction sont inappropriés face à la crise actuelle.

Une revue de presse limitée à l'année écoulée dépeint un tableau édifiant de ces dérives parfois anciennes et récurrentes :

- 40 tonnes de St-Jacques détruites en Normandie (invendus) ;
- 2 tonnes de dorades roses prises illégalement par un bolincheur en baie de Douarnenez ;
- plusieurs fileyeurs espagnols contrôlés avec des dizaines de tonnes de merlus n'apparaissant pas dans le journal de bord ;
- 6 tonnes de mulets (grainés) partent en déchet ;
- 12 tonnes de bars hors quota pour 2 fileyeurs.

Conclusion

FCSMP porte l'ambition et l'exigence d'une génération convaincue que le développement durable n'est pas un simple concept, mais la seule solution à notre disposition pour réconcilier l'homme et la nature. Dès lors, elle applaudit à l'initiative d'un débat public sur la mer, mais reste sceptique à la fois sur une organisation qui a exclu les représentants des pêcheurs récréatifs, et des propositions faisant l'impasse totale sur la principale pression pesant sur la ressource à gérer.

Ces propositions, qui visent à contraindre des prélèvements notoirement marginaux, pourraient compromettre l'avenir de certaines pratiques dont la pêche sous-marine. Celle-ci est pourtant, contrairement à l'image de facilité qu'en ont donné les pionniers, un mode de prélèvement très sélectif, une discipline très exigeante au plan physique, qui nécessite une connaissance pointue du milieu marin. Les pêcheurs sous-marins sont des observateurs privilégiés et attentifs de la mer, dont il serait dommage de se priver.

FCSMP encouragera encore et toujours les pêcheurs sous-marins à questionner leurs pratiques, dans la perspective de pérenniser l'exercice de leur passion, dans un milieu demain plus riche et plus généreux. C'est cet espoir que les pêcheurs sous-marins souhaiteraient partager avec l'ensemble du peuple de la mer.

170 votes - Contributions du Collectif bar européen (CBE)

Le Collectif bar européen est une association loi 1901 dont l'objectif est de promouvoir/participer à une meilleure gestion des ressources marines et de l'environnement marin en général. Elle regroupe majoritairement des pêcheurs récréatifs mais est également ouverte à la pêche professionnelle et à la communauté des chercheurs et plus généralement aux personnes intéressées aux questions de gestion des stocks halieutiques. Elle entretient notamment des relations avec les ligneurs de la pointe du Raz. L'association a lancé/réalisé plusieurs actions constructives depuis sa création en 2001 : marquage de bars et prélèvement d'écailles, collaboration avec la grande distribution, étude socio-économique sur la pêche de loisir, mise en place d'un carnet de captures en mer... Dans le cadre de ses actions, le CBE a notamment été amené à défendre ses positions au niveau de la Commission européenne.

Le CBE est conscient que la pêche de loisir a un impact qu'il faut prendre en compte dans la gestion des stocks. Cette pratique, actuellement mal quantifiée, doit être mieux prise en compte afin de déterminer la mortalité par pêche globale (pêches professionnelle et récréative réunies) et donc des quotas cohérents. Le Collectif estime également que des mesures s'appliquant aux pêches récréative et professionnelle doivent être prises afin de garantir la pérennité de stocks dont l'état n'est pas encore jugé dégradé mais qui pourrait le devenir en cas de maintien de pratiques permettant des prélèvements ponctuels très importants (pêche du bar sur les frayères notamment).

Après avoir pris connaissance des conclusions des groupes de travail, particulièrement du groupe 2, le CBE émet les propositions suivantes concernant la pêche récréative en mer et les ressources marines concernées.

Évaluations des prélèvements de la pêche de loisir :

- suivi des quantités prélevées par la pêche de loisir par la mise en place d'un système sur la base d'un log-book simplifié (le CBE est précurseur de cette démarche grâce à la mise en place d'un système de carnet de captures auprès de pêcheurs volontaires (voir www.sosbar.org), de façon à intégrer les données récoltées aux plans de gestion des ressources marines (TAC par ex.). Les évaluations doivent concerner en priorité les espèces soumises à quota et les principales espèces ciblées par la pêche de loisir (bar, dorades, maquereau, sole, thon rouge, lieu jaune).

Encadrement de la pêche de loisir :

- mise en place d'un système de licence obligatoire, gratuite, renouvelée annuellement et susceptible d'être invalidée en cas d'infraction pour tout type de pêche (à la ligne, à pied, aux engins...) et par tout moyen (du bord ou depuis une embarcation). Cette licence serait obtenue sur simple déclaration de l'intéressé(e) auprès d'une autorité compétente (par ex. Affaires maritimes). Ce système reprend ainsi le principe de déclaration en vigueur pour la pratique de la pêche sous-marine ;

- marquage simple (éviscération à bord, sectionnement de la nageoire caudale) obligatoire des poissons prélevés par les pêcheurs récréatifs sur l'ensemble du territoire national, dans la continuité de l'arrêté 60/2009 du 4 juin 2009 pris par le préfet de Haute-Normandie et des conclusions du COMOP 12 du Grenelle de l'environnement de 2007 ;

- redéfinition des volumes acceptables pour les pêcheurs récréatifs sur une base moins ambiguë que la consommation familiale, et intégration de ces volumes totaux aux systèmes de gestion communautaires (par ex. TAC) ;

- mise en place de quotas récréatifs inclus aux quotas nationaux et obligation de déclaration pour les espèces soumises à quota pour la pêche professionnelle.

Gestion des ressources marines :

- rétablissement dans les plus brefs délais des dispositions relatives à la protection des organismes marins, disparues suite à l'abrogation du décret du 21 décembre 1999 par arrêté du 19 mars 2007, notamment les tailles minimales de captures en vigueur avant cette abrogation ;

- mise en place, aussi bien pour les pêcheurs récréatifs que pour les pêcheurs professionnels, de périodes de fermeture spécifiques pour les espèces pour lesquelles il est établi que ces périodes de fermeture garantissent soit une reproduction, soit un recrutement améliorés et donc à la reconstitution de stocks sensibles. Ce type de mesure, en évitant les apports massifs concentrés sur des périodes courtes, participe à une meilleure valorisation des produits ;

- mise en place de zones de réserve marine gérées en concertation avec l'ensemble des usagers concernés (pêcheurs professionnels, conchyliculteurs, élus, ONG...) pour garantir le maintien des zones sensibles (nourriceries, frayères).

Contrôle et répression : l'ensemble de ces mesures ne saurait être efficace sans un renforcement important des moyens de gestion/contrôle des activités. En outre les infractions constatées ne devront plus être classées par les tribunaux comme c'est trop souvent le cas actuellement.

121 votes - Moratoire sur l'exploitation des fonds abyssaux

Les fonds abyssaux sont à ce jour pratiquement inconnus pourtant déjà les nations se battent pour leur exploitation. La France est le deuxième pays (par la superficie) sur terre à avoir des droits sur ces territoires encore un peu préservés et immenses. On imagine des ressources colossales dans les grandes profondeurs (pétrole, nodules polymétalliques, méthane solide, etc.) ce qui attire les convoitises. Déjà la Russie, les États-Unis, le Canada, le Danemark se battent pour l'Arctique, déjà un consortium russo-canadien est prêt à dévaster les champs de nodules. Il faut que la France lance un moratoire sur cette exploitation, le temps qu'il faudra pour que l'humanité sache où elle va dans ce domaine. On sait que l'exploitation du méthane serait catastrophique et c'est à peu près tout ce qu'on sait. Un moratoire est impératif !

78 votes - Pollution eaux noires des marinas

Je constate avec regret la non gestion des rejets en eaux noires, c'est à dire des eaux usées issus des toilettes dans les ports.

Il faut y rajouter celle des eaux grises issue celle ci des eaux de douche et lave vaisselle et linge.

1. Établir une régulation stricte interdisant le rejet de ces eaux dans les ports avec distribution obligatoire dans les tanks à eaux noires et grises de pastilles fluorescente permettant la détection si dispersion dans les eaux du port.

2. En théorie d'après Marpol, il faudrait rejeter ces eaux au-delà de 6 milles des côtes il me semble, ce qui n'est jamais appliqué puisque la majorité des navigations est très côtière.

3. Créer un plan européen et voir méditerranéen afin d'obliger tous les ports et marinas de créer des installations individuelles de collectages et de retraitements des eaux usées.

Ceci peut être fait très rapidement et facilement avec un raccordement aux réseaux d'assainissement des villes.

4. Dans un monde idéal la gestion des matières fécales seraient par des toilettes sèches avec de la sciure et un circuit de compostage municipales, mais là je parle d'un monde extraterrestre au vue de l'obstacle culturel.

Voici une mesure assez facile à appliquer avec des technologies connues et existantes et éprouvé dans mains pays dont les États-Unis.

Les impacts seraient très positifs en termes de biodiversité, d'impact touristique (de nombreuses zones de baignade se situant près des ports). De nombreux restaurant côtoient les abords des ports. C'est quand même hallucinant que rien ne soit fait

Cette mesure pourrait trouver son financement via une taxe carbone ou bien une compensation carbone par les bateaux à moteur consommant des sommes astronomique de fuel.

Principaux sujets de discussion du forum

1 - Encadrer la pêche et préserver les ressources halieutiques

Cette thématique a généré à elle seule 39 % de contributions demandant de **mieux encadrer la pêche et de mieux gérer les ressources halieutiques**. Des oppositions se sont fait ressentir entre pêcheurs de loisir et pêcheurs industriels, mais le débat est resté courtis.

Le principal débat engagé par les participants a porté sur l'établissement **d'une licence obligatoire et gratuite** pour les différents types de pêches et de pêcheurs. En effet, **les intervenants ont catégoriquement rejeté l'idée d'instaurer un permis de pêche** et ont privilégié l'acquisition d'une licence inspirée de « la déclaration gratuite existante pour la pêche sous-marine en métropole, soumise à l'émargement d'une charte environnementale ». Cette licence permettrait d'analyser la population du secteur de la pêche et également d'étudier le comportement et les pratiques des pêcheurs. Pour **lutter contre la pêche excessive**, un internaute suggère même que les « affaires maritimes inscrivent les prélèvements de poissons des pêcheurs dans un registre ».

La question du **volume de poissons, des quotas pour les espèces menacées et de la taille** de celles-ci a été soulevée. Plusieurs internautes souhaitent, par exemple, redéfinir les volumes de poissons autorisés pour la pêche de loisir. D'autres souhaitent que le volume de poissons non-consommables rejetés en mer soit mesuré.

Des pêcheurs de loisirs et des associations ont pointé du doigt la pêche industrielle, estimant que l'impact écologique de cette activité n'était pas assez surveillé et sa pratique encadrée.

La **pêche au thon rouge et aux autres espèces en décroissance** a été mentionnée dans plusieurs messages. Leurs auteurs exigent **l'application immédiate des directives européennes** en la matière. En complément, **des internautes dénoncent la pratique de la pêche à plombs**. Plusieurs messages prônent son interdiction et/ou le renforcement des mesures existantes.

Des internautes ont suggéré d'**encourager les méthodes de pêche plus douces et plus respectueuses du milieu marin**, telles que l'utilisation de casiers, nasses, palangres et lignes.

Quant au **statut des pêcheurs**, certains exigent que leur rémunération soit réévaluée et leur sécurité renforcée.

Plusieurs contributions ont repris l'idée du groupe de travail d'**imposer un repos biologique**. Cette méthode a été fortement approuvée et certains souhaitent sa rapide mise en place.

Les **aires marines protégées** devraient, selon certains, être gérées en concertation avec tous les acteurs concernés, notamment pour « **préserver les mangroves et les frayères des zones humides d'outre-mer** ».

2 – Encourager la recherche et l'innovation marines et maritimes

Les participants souhaitent que **la recherche française concernant la mer et les océans soit davantage valorisée**, notamment en **Outre-mer**. Sur le modèle des deux pôles mer français, plusieurs contributions mettent en avant l'idée de créer des pôles de compétitivité « mer » équivalents en outre-mer. Ces pôles favoriseraient ainsi les coopérations entre entreprises privées et établissements publics, ainsi que les échanges de bonnes pratiques entre tous les pôles de recherche marine en métropole et dans les DOM-TOM.

Dans l'ensemble, **les participants félicitent le travail et la qualité de la recherche française** dans le domaine. Cependant, ils regrettent que ces organismes ne mutualisent pas davantage leurs compétences.

Les internautes s'opposent à la création de nouvelles structures et encouragent la coopération entre les structures existantes, en France et en Europe. Plusieurs contributions soulignent qu'il est **nécessaire de multiplier les efforts financiers en direction de l'Outre-mer** qui ne bénéficient pas des mêmes moyens financiers. Par ailleurs, le déséquilibre entre les différentes régions d'outre-mer a été mentionné. De manière générale, **les moyens alloués à la recherche sont jugés insuffisants**.

3 - Développement des énergies marines renouvelables

Toutes les contributions portant sur cette thématique, ont mis en évidence **les bienfaits et la nécessité de développer les énergies marines renouvelables**. La diversité des propositions du groupe de travail a été particulièrement appréciée par les internautes, qui se sont dit ravis de « saisir cette opportunité pour exprimer son point de vue sur les propositions déjà émises par les groupes de travail ». Tandis que des participants vantent les mérites de **l'énergie marémotrice**, d'autres mettent en avant les **technologies éoliennes** ou encore **hydroliennes**. Certains participants privilégient l'adoption de technologies flottantes, jugées plus faciles à remorquer. Les énergies marines renouvelables représentent pour certains, la meilleure **alternative aux centrales thermiques et nucléaires**.

Dans l'ensemble, **les internautes encouragent les investissements** dans le développement de ces nouvelles énergies. Certains ont pu, d'ailleurs, se féliciter de voir récemment allouée par le ministre Jean-Louis Borloo l'enveloppe de 100 millions d'euros pour leur développement imminent. Des participants ont estimé qu'il était « temps d'agir » et nécessaire de rattraper le retard de la France dans ce domaine. Les projets norvégiens et britanniques, tels que le "Wave hub Project" (sud-ouest de l'Angleterre) ont, par exemple, été mentionnés. La France possède déjà plusieurs prototypes, les citoyens attendent désormais leur mise en place.

Sélection de verbatim

« Nous notons avec satisfaction que le principe d'un repos biologique a été pris en compte dans les propositions du Grenelle de la mer. Nous pensons que cette mesure est à mettre en place le plus rapidement possible ; la protection des frayères constitue une véritable priorité » **par Pat b**

« Il y a là un modèle socio-économique à inventer riche en main d'œuvre, écologique, une civilisation de la mer à inventer, des solidarités nord-sud grâce à la francophonie et aux transferts de technologies vertes dans le cadre de coopérations internationales. » **par Ludo**

« Beaucoup d'espoir est porté par le Grenelle de la mer, c'est une marche en avant de la France qui prend son avenir à deux mains. » **par Mogaryton**

« Je pense qu'il faut une meilleure adéquation entre une aquaculture raisonnée et durable et préserver un système de pêche plus qualitatif. Si on veut consommer à l'avenir autant de poissons avec une ressource qui s'épuise, il faudra savoir mieux pratiquer les élevages en respect de l'environnement et pourquoi ne pas faire du repeuplement d'espèces en milieu naturel par l'élevage ? » **par Lafregatebavarde**

« Si l'Ifremer et autres organismes d'État agissaient tous dans le même sens en mettant l'accent sur une vraie et réelle communication sans opacité, alors on avancerait vraiment ; combien de thèses souvent plus que réalistes restent dans les tiroirs ! » **par Regeon**

« Plus de 80 % de notre commerce se fait par les ports. Il faut donc réserver les ports aux navires et au développement des infrastructures nécessaires. Il leur faut de la place, développer la voie fluviale et les ports fluviaux qui doivent pouvoir accueillir des plates-formes de déchargement » **par Coucas**

« Le transport maritime est un des transport les plus économe en énergie, mais malheureusement une fois arrivé sur terre il y a un réel bal de camion. Les gares maritimes et ferroviaires ne sont pas réellement connectées, et cette prolongation de moyen écologique me semble nécessaire. » **par Hatonjan**

« Je pense qu'il est impératif de rattraper le retard que nous avons par rapport à nos voisins européens (Royaume-Uni, Danemark, Belgique...) en matière de développement de la filière énergie marine renouvelables. Nous avons à disposition en France d'un savoir-faire et des infrastructures portuaires. » **par Nico**

« Seul l'avènement d'urbanisations côtières innovantes, - qui seraient le fruit de planifications spatiales locales adaptatives, autorisant force « porosités culturelles entre terre et mer », et sièges d'appropriations expérimentales collectives pour de nouvelles « architectures de vie » à même de côtoyer en « bonnes intelligences » les espaces aquatiques et marins -, permettrait d'espérer ne plus trop subir la « littoralisation » comme une fatalité démographique et climatique. » **par Amphibia**

« Il convient donc aussi d'associer au suivi de la qualité du milieu marin, les pêcheurs sous-marins, j'y associerai aussi les apnéistes, comme spectateurs directs de ce monde, et qui peuvent en constituer les sentinelles les plus pertinentes. » **par ASCM Toulouse Apnée**

Débat 3 - Partager la passion de la mer

Participation et nature des contributions

(93 contributions individuelles, 380 réponses, 3 021 votes, 19 abonnés)

Le trafic enregistré dans le troisième forum a été plus faible que celui des trois autres forum thématiques. Il a reçu plus de 473 contributions au total. Les trois premiers jours de la consultation, les internautes ont posté en moyenne 5 à 6 contributions par jour. La participation a été par la suite croissante jusqu'au 19 juin avant d'atteindre le pic de 13 contributions le 23 juin.

Le sujet central de ce forum a été **la question de l'éducation et la formation** au sens large : celle des gens de la mer et de la sensibilisation du grand public aux enjeux de secteur maritime. Cette thématique représente 28 % des contributions du forum. Ensuite, viennent des sujets tels que le patrimoine maritime (19 % de la participation du forum), la plaisance et le tourisme (11 %), la pollution (9 %), la recherche et l'innovation (8 %), la sécurité maritime (6 %), les transports maritimes (5 %), la marine marchande (5 %), le développement durable (5%) ou encore le développement économique (4 %).

De nombreux passionnés de la mer ont également pu profiter de cet espace pour partager leurs expériences personnelles. De manière générale, les contributions ont respecté le cadre du sujet, le titre du forum étant particulièrement évocateur. Ce forum a été jugé par les participants moins technique que les trois autres forum thématiques.

Appréciation des orientations du rapport du groupe de travail 3

Les orientations émanant du groupe de travail n° 3 ont été soumises à l'évaluation des participants qui étaient invités à attribuer une note (comprise entre 1 et 5, 5 étant la note la plus élevée) pour classer les axes stratégiques.

- Sensibiliser le grand public aux enjeux de la mer par l'éducation et la formation (170 points, 30 commentaires): cette orientation a clairement été identifiée comme prioritaire par les internautes.
- Favoriser des coopérations durables entre tous les acteurs du littoral et valoriser le patrimoine maritime (122 points, 20 commentaires): les participants estiment qu'une politique publique en la matière devrait être menée. Le patrimoine maritime, jugé fragile et précieux, doit, selon les internautes, impérativement être préservé.
- Redéfinir le territoire national en déployant systématiquement sa réalité maritime (94 points, 5 réponses): les participants sont favorables aux mesures proposées par le groupe de travail, qu'ils jugent essentielles.
- Moderniser et sécuriser les parcours professionnels du secteur maritime (78 points, 26 commentaires): le secteur maritime semble manquer de diversité en matière de formation, selon les internautes. Les participants souhaiteraient ainsi que de nouvelles filières adaptées à l'actuel marché de l'emploi soient créées.
- Valoriser le potentiel de l'Outre-mer et soutenir un développement économique durable (72 points, 5 commentaires): les internautes estiment que l'Outre-mer a été lésé tant sur le plan économique qu'environnemental. La place accordée à l'Outre-mer dans les rapports des groupes de travail a été fortement appréciée.

Top 5 des contributions des internautes les mieux votées

1458 votes - Proposition Greenpeace France

Moyens affectés à la recherche

Nous demandons que la recherche publique touchant aux questions marines soit considérée comme une Priorité nationale (au même titre que la lutte contre le cancer ou la maladie d'Alzheimer) et qu'en tant que telle elle échappe aux plans de réduction des effectifs et des moyens financiers actuellement déployés et/ou à l'étude.

Au regard des enjeux dont personne ne conteste le caractère prioritaire, il n'est pas concevable que les organismes travaillant sur ces questions soient soumis à des contraintes qui obèrent leur capacité à fournir les données essentielles dont manquent les sphères décisionnelles et les solutions qu'elles sont en droit d'attendre du monde scientifique.

Co-construction du savoir : La société civile, les ONG, les organisations professionnelles doivent être intégrées aux processus de construction du savoir et de décision touchant à des sujets aussi importants que l'aménagement des zones côtières et la gestion des ressources halieutiques, ces dernières constituant un bien commun.

55 votes - Proscrire ou rendre dissuasive la pratique du jet-ski sur nos côtes

La présence de jet skis sur nos côtes constitue une source de pollution, de nuisances sonores et d'accidents, notamment en période estivale. Je suggère d'interdire sa pratique en milieu marin ou, pour ne pas tomber dans la censure systématique, la rendre dissuasive par l'application d'une taxe carbone élevée, en l'autorisant uniquement sur des plans d'eau aménagés pour ce type de "sports" et éloignés de toute habitation.

48 votes - La voile

C'est l'occasion où jamais de relancer l'intérêt de la voile . Quel est le bateau qui s'intègre le mieux au paysage ? quel est le bateau qui pollue le moins ? quel est le bateau qui utilise le moins de carburant ? Quel est le bateau dont le propriétaire est le plus amoureux de la mer ? Le voilier. La question que l'on se pose est que fait on pour les voiliers ? Rien, la voile est un loisir de riche. Si vous achetez par ex. une pompe à chaleur l'État vous reverse 50 %, il faudrait avantager la voile par des incitations fiscales ou encore par des avantages dans les ports (moins chers pour les voiliers, ce serait la moindre des choses). Pourquoi ne pas envisager une diminution ou une exonération de la TVA sur les voiliers et leur location ?

34 votes - Ouvrier côtier

À Saint-Pol-de-Léon, il y eut une équipe d'"ouvriers côtiers". Efficace, intelligent, proche de la nature, enthousiasmant. Cela a disparu... dommage pour le rivage.

Dans les lycées créer une section "ouvrier côtier" : création d'emplois nécessaires au sauvetage du littoral, métier passionnant, sensibilisation des gens utilisateurs de notre côte, réhabilitation de la nature entre terre et mer : INDISPENSABLE.

Principaux sujets de discussion du forum

1 - Sensibiliser le grand public aux enjeux de la mer par l'éducation et la formation

Éducation

Les propositions du groupe de travail en matière **d'éducation et de formation** ont été approuvées par la majorité des participants du forum. La plupart des messages postés traduisent la **volonté de mieux intégrer la dimension marine** dans les enseignements scolaires et les formations professionnelles.

Par exemple, les internautes suggèrent de développer des **programmes d'échanges scolaires entre établissements de métropole et d'outre-mer**. Le clivage entre métropole et outre-mer ainsi que la volonté de le gommer ont été exprimés dans plusieurs contributions. Ces jumelages scolaires permettraient à la fois de rééquilibrer ces relations, mais également de faire découvrir des visions très différentes de la mer et du littoral à des enfants de part et d'autre du globe.

D'autres intervenants suggèrent d'organiser des rencontres entre enfants du primaire et/ou du secondaire et avec des professionnels de la mer. Des internautes ont proposé que les collégiens soient encouragés à effectuer **des stages** dans des entreprises maritimes, des ports, des instituts d'océanographie, etc. L'idée d'imposer des **classes de mer annuelles** a également suscité de nombreux messages. Dans les lycées professionnels, des internautes souhaitent créer une filière dédiée au métier « d'ouvrier-côtier ».

Plusieurs contributions soulignent l'intérêt de **diversifier l'offre de formations en alternance**. Plus généralement, les internautes souhaitent que le ministère de l'enseignement supérieur de la recherche encourage ces formations.

Quelques intervenants souhaitent doter la **Marine nationale** de formations plus adaptées aux nouveaux enjeux écologiques.

Des participants ont soulevé la question de la **réorientation des marins-pêcheurs** : « s'ils étaient reconvertis en gardes-champêtres du littoral et de la mer, ils pourraient acquérir de nouvelles compétences, mieux appréhender les enjeux sanitaires et sécuritaires et mieux appliquer les règles en vigueur ».

Information

Afin de **sensibiliser le grand public et les professionnels** aux enjeux écologiques de la mer, du littoral et de l'Outre-mer, les internautes proposent les mesures suivantes :

- diffuser des guides d'éco-consommation responsable auprès du grand public, écoles, collectivités, etc. ;
- imposer une journée de collecte des déchets à tous les professionnels de la mer sur les plages et zones portuaires de leurs communes ;
- réaliser des reportages et des films tels que *Home* de Yann Arthus-Bertrand, mais cette fois, centrés autour de la mer

Les internautes estiment qu'en multipliant les campagnes d'information, la législation, serait plus facilement respectée.

2 - Préserver et valoriser le patrimoine maritime

Les internautes semblent apprécier les mesures du groupe de travail préconisées pour **préservier et valoriser le patrimoine maritime**. Ils déplorent d'ailleurs que ce patrimoine n'ait pas été davantage valorisé dans le passé.

Des contributions soulignent l'**importance du maintien des traditions maritimes de la France**, d'où la **nécessité de les inscrire dans l'inventaire national**. La proposition du groupe de travail sur ce sujet a donc été **très bien accueillie**. Plusieurs internautes ont le sentiment que le patrimoine maritime n'est pas considéré aujourd'hui à égalité avec le patrimoine culturel français. Des internautes souhaiteraient d'ailleurs que les bateaux d'intérêt patrimonial soient exposés partout en métropole et en outre-mer lors de la Journée du patrimoine.

Des participants attachés aux **phares** ont insisté pour que les propositions figurant dans le rapport du groupe de travail voient le jour.

Les participants ont également souligné la **nécessité de valoriser le riche patrimoine maritime d'outre-mer**.

Afin d'optimiser les potentialités de développement touristique dans ce secteur, des contributions suggèrent de développer les activités des réserves marines telles que le tourisme de plongée, source de retombées économiques considérables et d'emplois.

Par ailleurs, d'autres intervenants souhaitent valoriser la restauration de bateaux, activité qui pourrait **générer de nouveaux emplois**.

3 - Promouvoir le tourisme et les activités récréatives vertes

De nombreux participants estiment que **certaines activités récréatives telles** que le jet-ski ou le scooter des mers **ne sont pas assez encadrées**. La pollution et les nuisances sonores engendrées par ces activités, ainsi que la fréquence des accidents sont particulièrement dénoncées.

Dans le même registre, des internautes souhaiteraient faire appliquer une **taxe carbone** aux utilisateurs d'engins polluants et imposer aux constructeurs de bateaux à moteur des normes d'émission de CO₂ et d'émanations sonores très strictes.

Les internautes ont émis l'idée d'**aménager des zones dédiées à la pratique d'activités sportives sur** les côtes.

Enfin, l'**absence d'aménagements prévus pour les personnes à mobilité réduite en bord de mer a été fortement déplorée**. Ces internautes exigent que ces accès soient rapidement développés, puis imposés partout en France.

Sélection de verbatim

« Il faut impérativement informer le grand public sur ces enjeux. Il faudrait même commencer à le faire dès le plus jeune âge. Je suis instit en primaire et je tente de faire prendre conscience aux enfants qu'il faut préserver notre Terre et notre mer. », **par Maplanètebleue**

« La passion de la mer ne peut naître qu'avec une rencontre avec la mer. » **par Togiblad**

« Le patrimoine maritime méditerranéen est fragile, l'entretien annuel et fastidieux de ces bateaux en bois contribue à un remplacement progressif par des coques en plastique. Seul une politique publique de gestion des ports peut encourager la sauvegarde de ce patrimoine qui fait notre spécificité. », **par Balthasar**

« Encourager les projets pédagogiques genre classes de mer pour provoquer la curiosité des + jeunes pour l'environnement est primordial. Le respect de l'environnement commence par l'éducation. En éduquant les enfants on sensibilisera les parents, peut-être... » **par Relec29**

« Besoin d'une communication nouvelle, sur de toutes nouvelles bases. Celle d'aujourd'hui n'a guère réussi à motiver ni à faire évoluer les mentalités et les comportements du plus grand nombre. Passer de l'anthropocentrisme totalitaire à une posture humaine adaptée. C'est l'enjeu. Révolutionnaire. » **par Luc fabre-teste**

« En ce qui concerne la préservation des espèces, toutes les réglementations visant à la protection de l'environnement si elles sont nécessaires ne suffiront pas si nous agissons pas en consommateurs responsables en nous limitant voire en nous abstenant d'acheter les espèces menacées. » **par Jacou de Grasse**

« En Nouvelle Calédonie les Canaques ont des pratiques qui préservent l'écosystème dont les Caldoches pourraient s'inspirer et les Français de la métropole, comme des autres DOM-TOM et entre habitants des îles, et habitants continentaux avec habitants iliens afin de partager les ressources multiples. » **par Ouverte**

« Diplômée en droit public avec une spécialisation en droit de l'environnement littoral et marin, je déplore malheureusement la quasi inexistence de débouchés dans cette filière. La Gestion Intégrée des Zones Côtières, approche moderne d'une utilisation rationnelle de la mer et du littoral, n'en demeure pas moins qu'un concept pour les étudiants ayant suivi le même parcours universitaire. Malgré quelques outils de planification qui commencent à tenir compte de cette nécessaire gestion holistique de la mer, le marché de l'emploi n'a pas encore « intégré » ce processus. Preuve à l'appui, deux ans après l'obtention de mon diplôme, aucun étudiant de ma promotion n'a trouvé un emploi dans cette spécialité. » **par Jennifer**

« Ces regroupements seraient profitables pour tous le monde commercialement et environnementalement », **par Bertrand.kerrand.**

Débat 4 : Inventer de nouvelles régulations

Participation et nature des contributions

(115 contributions individuelles, 327 réponses, 3 605 votes, 25 abonnés)

La participation à ce forum a été relativement forte durant la consultation, malgré la complexité de la thématique. Entre le 14 et le 20 juin, la participation s'est avérée constante. Les derniers jours du débat en ligne ont particulièrement mobilisé les internautes dans ce forum qui a enregistré le chiffre record de 18 contributions individuelles le dernier jour.

Les discussions se sont concentrées autour des trois thèmes suivants : **les régulations du secteur maritime** (20 % des contributions), **la protection de l'environnement** (18 % de la participation) ainsi que **la gouvernance européenne et internationale** (14 %). Ensuite, des sujets tels que la pêche (14 %), les trafics illicites et l'immigration clandestine (9 %), l'action de l'État (6 %), la sécurité et la sûreté maritimes (5 %) ou encore l'Outre-mer (4 %) ont également mobilisé les internautes, mais dans une moindre mesure.

Les réactions directes aux orientations ont été peu nombreuses. En revanche, les internautes ont échangé des **idées de fond** sur les axes stratégiques.

Appréciation des orientations du rapport du groupe de travail 4

Les orientations émanant du groupe de travail n° 4 ont été soumises à l'évaluation des participants qui étaient invités à attribuer une note (comprise entre 1 et 5, 5 étant la note la plus élevée) pour classer les axes stratégiques.

- Assurer une bonne gouvernance des mers et des océans (136 points, 9 commentaires) : les internautes ont soutenu, dans l'ensemble, les mesures préconisées par le groupe de travail à l'intérieur de cet axe stratégique.

- Faire du secteur maritime un secteur exemplaire dans l'économie mondialisée (114 points, 1 commentaire) : les utilisateurs ont fait part de leur souhait que le secteur maritime français détienne une place privilégiée dans l'économie mondiale.

- Affirmer le rôle de la France dans la gouvernance internationale et européenne (111 points, 8 commentaires) : les participants ont estimé que la France devrait être force de propositions auprès des instances européennes et internationales, une fois qu'une politique maritime nationale intégrée aura clairement été définie.

Top 5 des contributions des internautes les mieux votées

1 562 votes - Proposition Greenpeace France

Nous demandons :

- la création d'un ministère de la Mer dont la mission serait de faire prévaloir les aspects environnementaux et écosystémiques sur toutes les dimensions « exploitation » ;

- que la direction des Pêches (DPMA) soit rattachée à ce ministère de la Mer.

Pour les aires marines protégées et les réserves marines, nous demandons :

-que l'engagement de 10 % des eaux françaises (ZEE) en aires marines protégées (AMP) soit tenu en 2012 ;

- que cet engagement soit étendu à 20 % en 2020 ;

-que la moitié de ces superficies d'AMP soit placée sous le statut de réserves marines (statut qui exclut toute extraction pêche incluse, et tout dépôt d'origine humaine) ;

-la création de 2 réserves marines : une transfrontalière sur la côte Vermeille et une sur les canyons et failles du golfe du Lion.

Nous demandons que la France dépose à l'OMI (Organisation maritime internationale) une déclaration de création de « zone maritime particulièrement vulnérable » (PSSA dans la dénomination OMI) pour les zones suivantes :

-le sanctuaire Pelagos,

-le détroit de Bonifacio.

Pour l'Arctique, nous demandons :

-que l'Arctique soit protégé par un traité international incluant un volet environnemental, au même titre que l'Antarctique ;

-la création d'une ou plusieurs aires marines protégées incluant des zones de réserves marines dans les eaux boréales.

Pour la gestion des ressources halieutiques, nous demandons que les avis scientifiques soient prépondérants et non plus consultatifs comme c'est actuellement le cas dans la gestion des ressources halieutiques.

122 votes - Crime écologique

L'Europe devrait créer la notion de crime contre l'Environnement à l'image des procès pour crime contre l'Humanité. La mer est essentielle à la vie, et la subsistance de millions de personnes, les pollutions industrielles, marées noires, les atteintes diverses au milieu maritime devrait pouvoir être jugées globalement.

83 votes - création de vrais gardes côtes

L'action de l'État en mer (AEM) montre sa pauvreté en moyens et ses limites tant juridiques, statutaires, financières : chaque administration participe en se gardant un droit de regard sur l'utilisation de ses moyens aéro-maritimes et ses personnels afin de réaliser une vraie mutualisation des moyens il serait bon de créer, enfin! un réel corps de "Gardes Côtes" en lieu et place des actions AEM actuelles lourdes à coordonner par les PREMAR et le délégués du Gouvernement dans les DOM ce serait plus efficace et moins onéreux, la bande des "4", tous acteurs de l'AEM saura-t-elle s'unir sans se cacher derrière des statuts ou encore des missions régaliennes propres à chacune ? Exemple : un navire plate-forme, sur lequel embarquent des agents des différentes administrations (Marine nationale, Douanes, Affaires maritimes, gendarmerie maritime) serait polyvalent et coûterait moins cher que 4 navires embarquant l'un la douanes, l'autre la gendarmerie etc.

67 votes - Protéger les frayères

Depuis de nombreuses années, les scientifiques constatent la diminution du stock de poissons. Il serait pourtant aisé de limiter les dégâts causés par la pêche industrielle en interdisant le chalutage sur les zones de reproduction. Chaque année, des bateaux de pêche pillent la ressource en chalutant le poisson venu se reproduire sur les frayères. Ecologiquement et économiquement c'est une aberration. Un éleveur abat-il ses animaux pendant leur grossesse ?

54 votes - Créer des sites de dégazage obligatoire

On se plaint, et à juste titre que les navires dégazent en mer. Pourquoi ne pas imposer qu'avant qu'un navire ne reparte d'un port de livraison, il doive obligatoirement passer par un centre de dégazage qui serait créé dans chaque port. Du coup, plus de dégazage sauvage en mer, plus de pollution surprise sur les littoraux, du travail supplémentaire dans chaque port, et ce sans frais pour aucun contribuable. Cette mesure pourrait être prise dans le monde entier.

Principaux sujets de discussion du forum

1 - Établir un cadre juridique adapté à la surveillance maritime

Plusieurs contributions ont repris l'idée du groupe de travail de **créer un ministère de la Mer**, auquel se rattacherait la direction des pêches. De nombreuses contributions d'internautes ont porté sur la **création d'un nouveau corps maritime** mutualisant les autorités préexistantes telles que la Marine, la gendarmerie maritime, les douanes et les affaires maritimes. Cette nouvelle autorité pourrait, selon les internautes, « s'inspirer des gardes-côtes américains », police maritime en charge de la surveillance des pêches et du littoral. Cette brigade pourrait également, comme le proposent les internautes, assurer « la protection des espèces en voie de disparition ».

Le **recrutement de douaniers** supplémentaires est souhaité par quelques participants, ainsi que la **formation des fonctionnaires territoriaux en outre-mer** aux enjeux de la région.

D'une manière générale, les internautes ont privilégié une meilleure application des règles existantes plutôt que l'instauration de nouvelles règles.

2- Renforcer l'action de l'État dans la gouvernance internationale et européenne

Sur le sujet de la législation européenne, certains internautes ont dénoncé les retards de la France en matière de transpositions des directives européennes.

Par ailleurs, pour certains utilisateurs, **l'Union européenne devrait devenir une « vitrine »** en matière de protection de l'environnement et notamment de la biodiversité marine.

3 - Informer le grand public

Pour veiller au respect de la législation, les internautes suggèrent tout d'abord de **multiplier les campagnes d'information** à destination du grand public. De manière générale, les **internautes souhaiteraient que les réglementations soient plus accessibles à tous** et rédigées dans un langage plus simple. Ces réglementations pourraient ensuite être publiées sur les sites internet des autorités maritimes locales. Certains internautes complètent d'ailleurs cette idée en imaginant que ces sites comportent « des fiches pratiques pédagogiques sur la législation du secteur ».

Pour mieux informer les consommateurs, une proposition concrète d'un internaute vise à repenser les **systèmes d'étiquetage** sur les produits provenant de la mer. Ces étiquettes pourraient comporter, par exemple, selon ce participant, des informations sur le lieu de pêche du produit, sa taille ou encore son espèce et pourraient être présentées de façon ludique pour le consommateur.

Sélection de verbatim

« La France comme l'Union européenne doivent avec leur richesse et leur technologie développer une union de la Méditerranée autour de projets communs concernant la dépollution, l'accès à l'eau potable, la gestion des ressources de poissons, des partenariats écologiques et économiques, etc. » **par Ludo**

« Directement concernée par le trafic maritime en Manche (Rail d'Ouessant), la France pourrait obtenir de Bruxelles le financement d'études d'impact du trafic maritime sur ses estuaires et son littoral, et laisser à l'Ifremer le soin de quantifier les pollutions générées et les solutions à y apporter. » **par Josémauvais**

« La mer ne semble pas à première vue un modèle de gouvernance... Les batailles internationales autour de l'exploitation de la mer sont communes. La mer peut également être le lieu de crises diplomatiques. Il y a donc beaucoup de choses à faire ! Un peu de sérénité dans le domaine ne serait pas du luxe. » **par Matelot**

« Afin d'avoir une activité de surveillance et de contrôle efficace, il me semble nécessaire d'unifier l'ensemble de ces services et de confier à ce corps unique l'exclusivité de ces missions. » **par Elcéa**

« La mer est essentielle à la vie, et la subsistance de millions de personnes, les pollutions industrielles, marées noires, les atteintes diverses au milieu maritime devrait pouvoir être jugées globalement. » **par Ldesmarets**

« Il faudrait créer un équivalent de l'ONU pour l'environnement, une organisation internationale où chaque pays pourrait contribuer politiquement et financièrement, en charge de la coordination des actions gouvernementales liées à l'environnement et fixant des caps, faisant respecter les procédures, finançant des projets et administrant des espaces maritimes aujourd'hui libres de droit pour les exploiter pour produire de l'énergie propre. » **par Fabecolo**

« Absolument favorable à un corps de gardes-côtes qui disposerait de l'ensemble des pouvoirs de l'État en mer. Je le verrai sous l'autorité du PREMAR et d'un ministre de la Mer. Il faudrait aussi demander à la Commission de faire des propositions pour la création d'un tel corps au niveau européen. » **par Kulteuro**

Débat 5 - La mer et moi

Participation et nature des contributions

(40 contributions, 193 réponses, 1 276 votes, 16 abonnés)

Le forum « la Mer et moi » a constitué un espace d'échanges entre les internautes, non thématique. L'objectif de ce forum était d'**offrir une opportunité de discussion libre**, ne s'appuyant pas sur les travaux et orientations des groupes de travail. Les échanges ont substantiellement été moins nombreux dans ce forum, ce qui montre que **les internautes ont préféré réagir et contribuer aux orientations des groupes de travail dans les forum dédiés**. Le forum libre a reçu peu de contributions les trois premiers jours de la consultation, la participation a ensuite été constante entre le 12 et le 15 juin recueillant 3 à 4 contributions par jour avant de connaître une baisse le 16 juin. Entre le 17 et le 20 juin, la participation a été stable, puis s'est accrue jusqu'au dernier jour du débat en ligne (7 contributions).

Plus de la moitié des contributions déposées dans le forum ont été soit des doublons (contributions redondantes), soit des suggestions déjà proposées dans les quatre forum thématiques. Des internautes ont exprimé leur volonté d'avoir un « **Grenelle de la Mer permanent** » qui inclurait davantage les citoyens aux discussions et de voir les **médias plus actifs dans la sensibilisation du grand public** sur ce sujet.

Top 5 des contributions des internautes

112 votes - Les cétacés

Protégez les gros mammifères marins - interdire la pêche pour ceux-ci

99 votes - Empêcher les dégazages sauvages

Les dégazages par les navires de marine marchande font plus de dégâts que les grandes marées noires qui mobilisent toujours les medias. Pourrait-on envisager le paiement par avance d'un certain nombre de vidanges ainsi que le dépôt d'une caution par tout cargo entrant dans la zone communautaire (premier port ou le navire fait halte depuis le 1^{er} janvier de chaque année) ? Les vidanges payées à l'avance permettent aux navires d'aller relâcher leurs eaux polluées et autres hydrocarbures auprès de prestataires de services agréés et, sur présentation de la preuve du vidangeage dans de telles conditions, le remboursement de la caution. Les dégazages en mer sont effectués pour deux raisons : éviter de payer pour les services, et éviter la perte de temps qu'une vidange en port implique. Le système proposé donne une réponse à ces deux problèmes, la vidange ayant été payée par avance, il n'y a plus d'intérêt à vidanger en mer afin d'en éviter le coût et la caution crée une incitation financière à respecter les règles. Bien sur, il faut aussi que les ports soient suffisamment équipés pour répondre à la demande et éviter les engorgements.

88 votes - La mer est malade, soignons-là

Notre mère, la Mer (la Terre), est malade ! Nous (et chacun de nous) devons la soigner. Primum non nocere, dirait le médecin ; être utile ou du moins ne pas nuire, c'est le moins que l'on puisse faire.

Priorité donc au respect et à la sauvegarde de la mer dès maintenant en commençant par raisonner notre cupidité et notre individualisme :

-partageons la mer ; elle appartient à tout le monde (plus de six milliards d'êtres humains et combien d'animaux!) ;

-protégeons la mer ; plus d'un milliard de personnes ne mangent pas à leur faim aujourd'hui, combien la mer pourrait-elle en sauver ? Chaque geste compte, chaque jour, en chaque endroit du globe ; pour demain.

67 votes - appliquer déjà ce qui existe...

Règlement (CE) n° 1626/94 du Conseil, du 27 juin 1994, prévoyant certaines mesures techniques de conservation des ressources de pêche en Méditerranée

Journal officiel n° L 171 du 06/07/1994 p. 0001 - 000. « Il est interdit d'utiliser les chaluts, les sennes ou les filets similaires en deçà de la limite des 3 milles nautiques des côtes, ou de l'isobathe de 50 mètres lorsque cette profondeur est atteinte à une moindre distance, quel que soit le mode de remorquage ou de halage, sauf dérogation prévue par la législation nationale dans le cas où la bande côtière des 3 milles nautiques n'est pas comprise à l'intérieur des eaux territoriales des États membres. »

Pourquoi depuis 1994 cette réglementation n'est pas appliquée par la France vis-à-vis des patrons pêcheurs professionnels de Sète ? Qui régulièrement chalutent dans la bande des 1 mille nautique voir même moins (entre le Grau du Roi et Agdes) ?

66 votes - Grenelle de la Mer permanent

L'excellente initiative du ministère de consulter les français via internet pour le grenelle de la mer ne devrait pas s'arrêter là : le débat devrait pouvoir se poursuivre, voir être enrichi en fonction des avancés des groupes de discussions, etc. Mais internet ne doit pas être le seul vecteur, je pense que des colloques, débats organisés localement par les autorités locales avec des représentants d'associations, de professionnels et du public pourrait permettre de continuer le grenelle de la mer sur des thèmes communs pour l'ensemble du territoire aux mêmes dates. Ainsi, le dialogue local basé sur une mutualisation des idées permettrait de mettre en pratique des actions expérimentales, un plan d'action particularisé à la région cohérent avec les engagements pris au niveau national. Seul l'État peut inciter, pour ne pas dire obliger, les institutions locales à s'impliquer dans une action permanente de dialogue ouvert avec les citoyens sur le grenelle.

Principaux sujets de discussion du forum

1- Pour un Grenelle de la Mer permanent

Les internautes ont, dans l'ensemble, salué « l'excellente initiative du ministère de consulter les Français via internet » et manifesté leur volonté que « le débat ne s'arrête pas là ». Plus d'une douzaine de réponses ont soutenu l'idée d'**instaurer un « Grenelle de la Mer permanent »**, une conférence annuelle dédiée aux questions liées à la mer, au littoral et à l'Outre-mer. Certains internautes évoquent leurs « frustrations » de voir la consultation en ligne se terminer aussi rapidement, d'autres souhaiteraient « étendre les commentaires aux fleuves et rivières ».

Un internaute a émis le souhait que la consultation se poursuive en la qualifiant d'« utile », de« démocratique » et de « conviviale », représentant une base de dialogue inédite avec les acteurs concernés par la thématique.

Au-delà de l'enthousiasme général témoigné à l'égard de la consultation, des internautes ont exprimé de réelles attentes quant à l'issue du débat et de la table ronde finale. Quelques doutes sont également apparus à cet égard : les participants craignent que leurs contributions ne soient ni étudiées, ni exploitées.

2 - Inclure des citoyens aux groupes de travail

Un internaute a déploré dans un message (recueillant 33 votes) que les « citoyens lambdas ou représentants d'associations de loisirs » n'aient pas été conviés aux réunions des groupes de travail.

3 - Inciter les médias à relayer les informations relatives à la mer, au littoral et à l'Outre-mer

Certains participants ont regretté la faible médiatisation dans la presse quotidienne régionale autour du Grenelle de la Mer, notamment en Outre-mer. Ils demandent que dorénavant, les médias consacrent davantage de reportages et/ou d'articles sur les thématiques liées à la mer, aux océans et à la préservation du milieu.

3 - Bilan détaillé de la participation, de l'audience et de la répartition géographique des visiteurs

1- Participation

- **Total des participations** (vote, contributions individuelles, réponses) : 22 426

•Contributions individuelles : 590

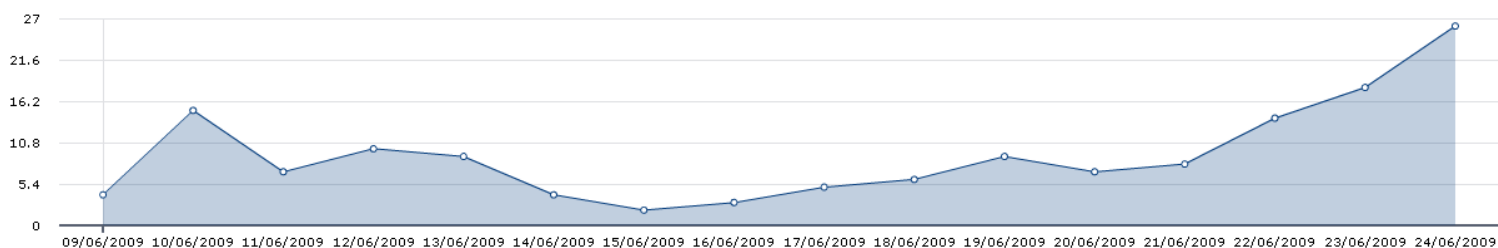
• Réponses: 2 137

•Votes: 19 699

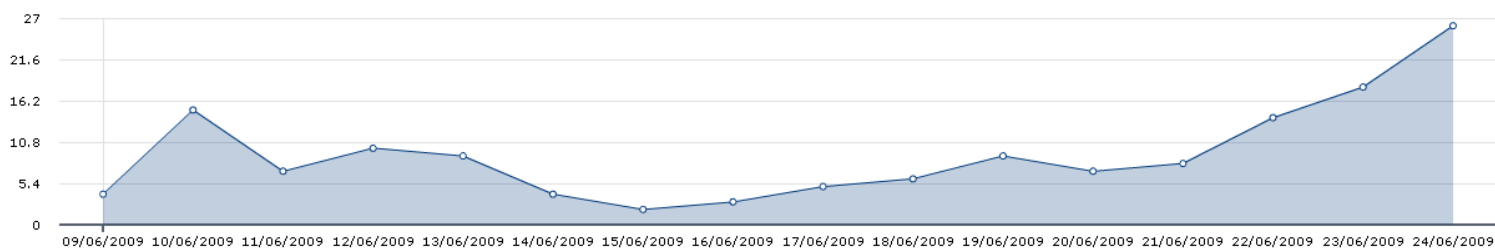
86 % des visiteurs ont eu une activité sur le site (vote, évaluation, réponse, contributions)

- Détails des contributions par forum :

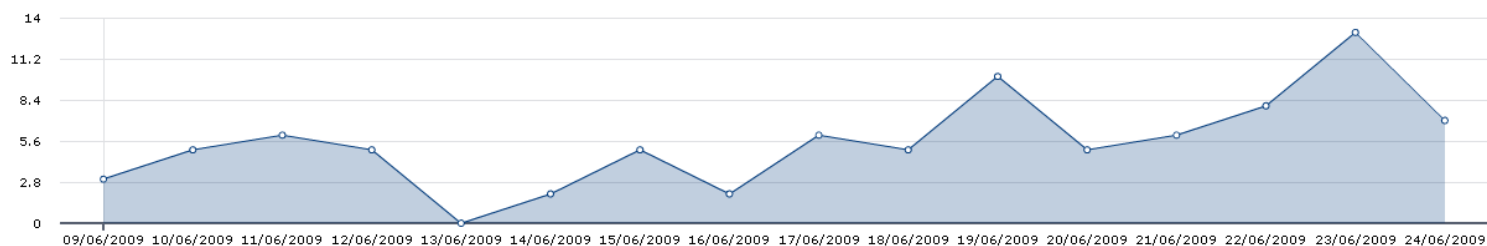
Forum 1 : 191 contributions, 726 réponses, 5 963 votes



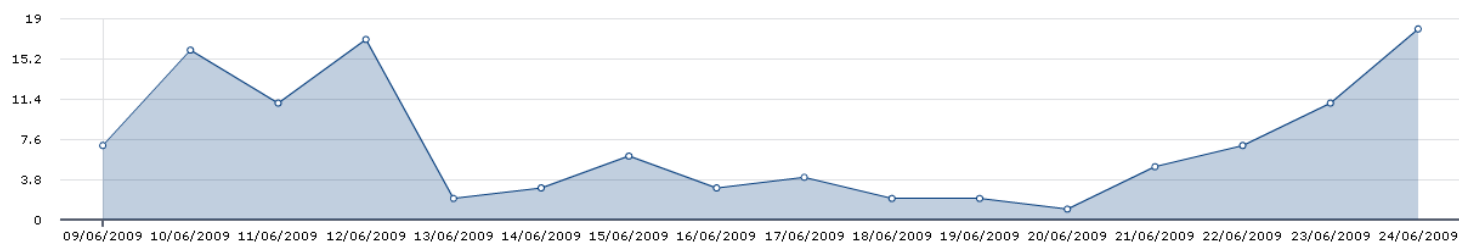
Forum 2 : 151 contributions, 511 réponses, 5 834 votes



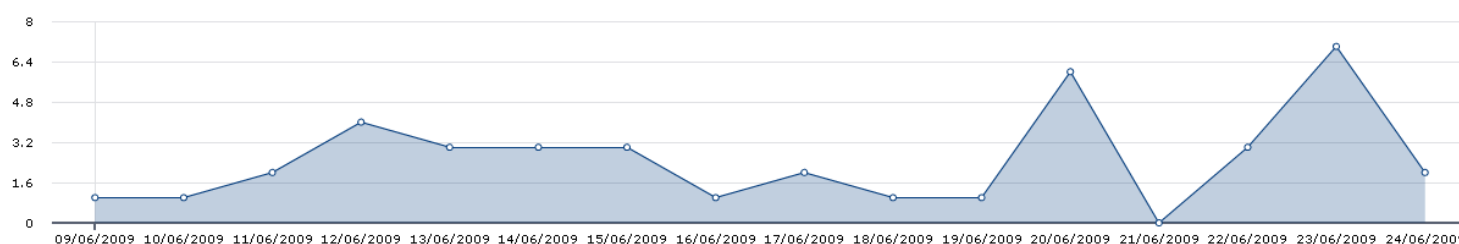
Forum 3 : 93 contributions, 380 réponses, 3 021 votes



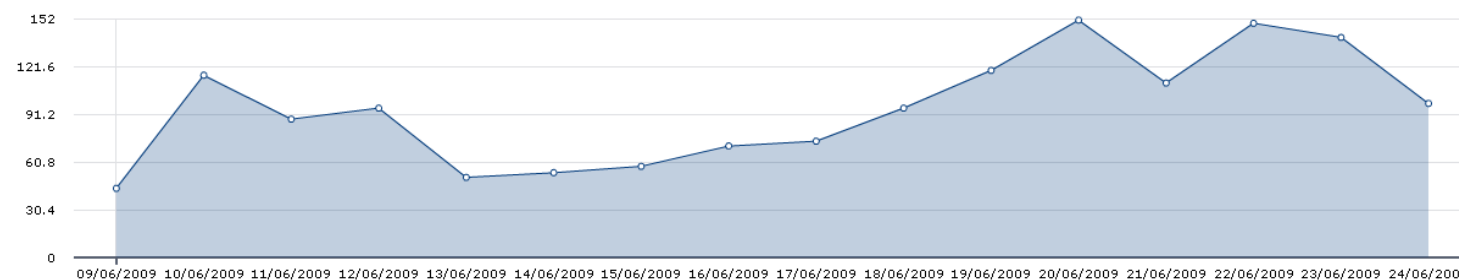
Forum 4 : 115 contributions, 327 réponses, 3 605 votes



Forum 5 : 40 contributions, 193 réponses, 1 276 votes



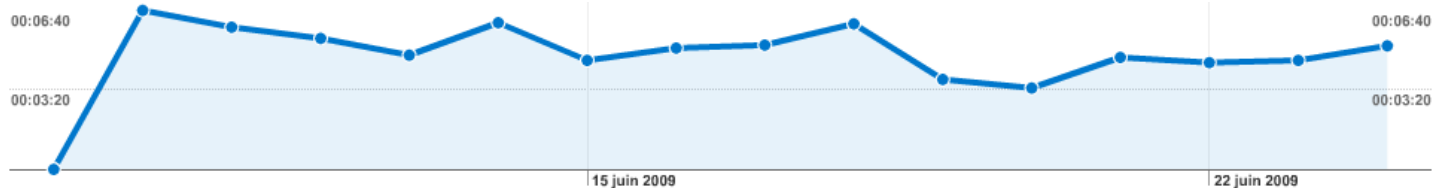
- Comptes créés : 1 521



Il était demandé aux internautes de s'inscrire pour poster une contribution écrite sur le site, les fonctionnalités « évaluer les orientations » ou « voter sur les contributions » étaient ouvertes sans inscription.

- Temps moyen par internaute passé sur le site : **00:04:37**

(Moyenne estimée à 00:02:24 par Google Analytics pour des sites équivalents)

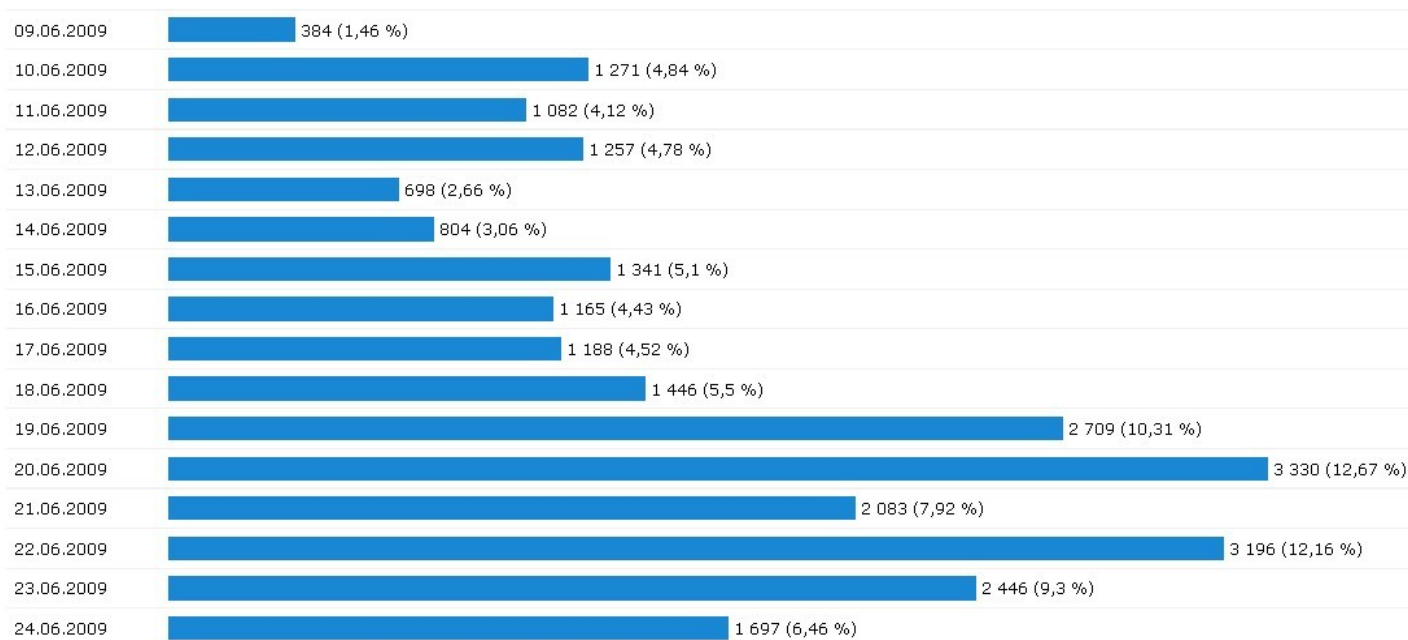


2 - Trafic sur la plate-forme www.consultation.legrenelle-mer.fr du 9 au 24 juin

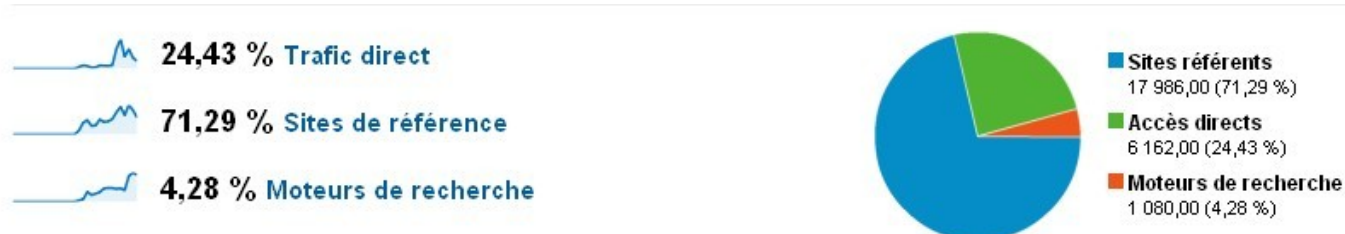
- Visites : 26 097

- Visiteurs uniques : 23 132

- Évolution de la fréquentation de la plate-forme **entre le 9 et le 24 juin** :



- Sources du trafic :



- Sources du trafic issu des moteurs de recherche, par mots clefs :

Mots clefs	Visites
grenelle de la mer 2009	57
grenelle de la mer	27
consultation grenelle de la mer	20
www.legrenelle-mer.fr	14
grenelle mer	12

Provenance géographique des internautes :

- Nombre total des contributions pour la **France métropolitaine** : 24530
- Nombre total des contributions pour l'**Outre-mer** : 301
- Nombre total des contributions pour les **pays étrangers** : 1266
- **Total : 26097**